

**GROUPEMENT REGIONAL DE SANTE PUBLIQUE  
de CHAMPAGNE ARDENNE**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2007  
ET ORIENTATIONS 2008**



Chalons en Champagne, le 31 mars 2008

# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	page 3
I. L'ORGANISATION DU GRSP .....	pages 4-6
II. LES MOYENS BUDGETAIRES DU GRSP .....	pages 7-8
III. LES ACTIONS DE SANTE PUBLIQUE .....	pages 8-15
IV. LA COMMUNICATION ET LE SYSTEME D'INFORMATIONS.....	pages 15-18
V. SYNTHESE DES OBJECTIFS .....	pages 19-22
ANNEXES .....	page 23

### *L'installation du GRSP de CHAMPAGNE-ARDENNE*

Le GRSP de CHAMPAGNE-ARDENNE a été *installé le 27 novembre 2006* par M. Philippe DESLANDES, Préfet de Région qui en est son président, de droit.

Ses missions consistent en la mise en œuvre du Plan Régional de Santé Publique arrêté par le Préfet de Région<sup>1</sup>.

Celui-ci a désigné le directeur régional et départemental des affaires sanitaires et sociales de Champagne-Ardenne et de la Marne en qualité de directeur du GRSP.

La mise en place du GRSP a permis de confirmer le *partenariat préexistant* entre l'Etat (DRDASS et DRDJS) et l'Assurance Maladie (URCAM).

Son organisation interne vient conforter cette coopération, dans la mesure où le conseil d'administration a validé la nomination de Mr Jean Joseph ROBINEAU, Directeur de la CPAM de l'Aube en qualité de directeur adjoint du GRSP.

### **Les collectivités territoriales membres du GRSP**

A ce jour, *cinq collectivités territoriales sont membres du GRSP* de CHAMPAGNE-ARDENNE. D'une part, les Conseils Généraux des Ardennes et de la Marne (les Conseils Généraux de l'AUBE et de la HAUTE-MARNE n'ont pas souhaité à ce jour être adhérents) et d'autre part deux villes de la MARNE, Chalons en Champagne et Reims et une ville de la HAUTE-MARNE, Chaumont, toutes trois en Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS).

### **L'organisation des activités du GRSP en quatre domaines d'interventions<sup>2</sup>**

*Ces activités* font l'objet d'un état d'avancement et des perspectives à venir en pages suivantes :

- L'organisation du GRSP de CHAMPAGNE-ARDENNE
- Les actions de Santé Publique.
- La communication et le système d'information.

Ces domaines d'intervention supposent, pour certains d'entre eux, de déployer des moyens budgétaires détaillés après la présentation de l'organisation du GRSP.

---

<sup>1</sup> Annexe 1 Schéma d'organisation générale de la politique régionale de santé publique

<sup>2</sup> Annexe 2 : Domaines d'intervention du GRSP de Champagne-Ardenne

### 1.1 Les instances du GRSP

Conformément à la convention constitutive du GRSP en date du 27 novembre 2006, le GRSP est organisé en :

- Un **Conseil d'Administration**<sup>3</sup> présidé par Monsieur le Préfet de Région (assisté de deux vice-présidents, M. THOMAS président de l'URCAM et M. VERNIER adjoint au maire de Reims chargé de la santé). L'originalité de la région réside dans la **participation de la DRDJS au sein même du Conseil d'Administration**.
- Un **Comité des programmes** regroupe les institutions départementales (DDASS - CPAM - DDJS - IA) ainsi que les collectivités territoriales membres. Il **se décline ensuite par département, mais aussi au niveau régional, en comité territorial** (Annexe 5 Schéma d'organisation des comités territoriaux).

L'organisation de ces instances et les décisions qui en découlent repose sur une équipe restreinte composée d'agents de l'Etat, de salariés de l'Assurance Maladie, et d'une salariée contractuelle de droit privé.

### 1.2 L'équipe restreinte du GRSP

L'équipe restreinte du GRSP est constituée de personnels de l'Etat (DRASS et DRDJS) et de personnels de l'URCAM. Cette volonté est motivée par le partenariat de plusieurs années autour de l'appel à projets commun Etat/ Assurance Maladie qui se poursuit dans le cadre du GIP.

Ainsi l'ensemble de ces personnels représente 4.30 ETP. L'origine institutionnelle est la suivante :

- DRDASS : le directeur et deux inspectrices de l'action sanitaire et sociale, chargées de missions à 100 % ;
- CPAM de l'AUBE : le directeur adjoint ;
- URCAM : un chargé de mission à 80 % à et un chargé de communication à 30 % ;
- DRDJS : un médecin conseiller à 20% ;

S'y ajoute une salariée contractuelle qui exerce à temps plein en qualité de secrétaire comptable.

La fonction d'agent comptable du GIP est assurée par un agent du Trésor Public.

Afin de formaliser la contribution de l'Assurance maladie, une **convention annuelle** a été conclue entre le Directeur du GRSP et le Directeur de l'URCAM, pour identifier un temps particulier dédié aux missions du GRSP et qui concerne deux personnels. Cette convention précise par ailleurs la contribution effective de l'ensemble du réseau de l'Assurance Maladie.

---

<sup>3</sup> Annexe 3 : Composition du Conseil d'Administration du GRSP

En septembre 2007, le GRSP a procédé au recrutement d'une secrétaire comptable, sous la forme d'un contrat à durée déterminée, prenant en charge l'organisation administrative et le suivi administratif de l'appel à projets.

#### *Perspectives 2008 :*

*L'objectif sera de pérenniser l'ensemble de l'équipe restreinte du GRSP en tenant compte non seulement des réformes prévues (Agence Régionale de Santé) lorsqu'elles seront précisées, mais aussi du développement de certaines missions des GRSP, en particulier en matière d'évaluation des actions et de contribution à celle du Plan Régional de Santé Publique. Cet objectif se traduira par :*

*↳ La professionnalisation des chargés de missions et notamment la formation en matière de suivi et évaluation des actions de santé publique.*

*↳ L'étude du recrutement d'un chargé de missions à la fois polyvalent comme les autres mais aussi spécialisé dans l'évaluation venant en appui à l'équipe dans ce domaine.*

### **1.3 Articulation avec les instances, membres du comité des programmes**

Les institutions départementales se regroupent au sein de comités dits « territoriaux ». Ces missions ont fait l'objet en 2007 d'une lettre de mission. Elles se résument de la façon suivante :

- La participation à la définition des actions prioritaires.
- La participation à l'instruction des dossiers dans le cadre de l'appel à projets GRSP.
- La participation à l'évaluation des projets départementaux financés par le GRSP.

La lettre de mission des comités territoriaux a servi de support pour l'élaboration de convention GRSP/ Institutions membres du comité des programmes. Ces conventions de partenariat permettent l'identification locale d'un référent technique. Cette formalisation du partenariat traduit ainsi l'engagement de son institution au regard des activités du GRSP.

Les CPAM et les DDASS ont pu ainsi formaliser leur participation avec le GRSP.

#### *Perspectives 2008 :*

*L'objectif pour l'année 2008 est d'étendre ce principe de conventionnement en l'élargissant aux autres institutions membres et en priorité l'Education Nationale, la Jeunesse et Sports et la Protection Judiciaire de la Jeunesse.*

### **1.4 Articulation avec les groupes d'experts**

Chaque thématique du Plan Régional de Santé Publique est animée par un groupe spécifique. Ces groupes prennent le nom de « Groupes Techniques Régionaux (GTR) ». Ces derniers ont aussi fait l'objet d'une lettre de mission qui se décline de la façon suivante :

- Participer à l'élaboration et à la rédaction du PRSP.
- Proposer au COPIL GTR l'attribution de certaines actions de thématiques transversales.
- Organiser éventuellement le GTR en sous groupes de travail.

- Assurer l'articulation et la coordination avec d'une part le niveau national et d'autre part le niveau local.

Dans le cadre de l'animation des axes du PRSP, le préfet de région a ainsi validé la désignation d'un animateur au sein de chaque Groupe Technique Régional. Ces animateurs ont été identifiés non seulement à partir de leur expertise quant à la thématique précisée mais aussi quant à leur connaissance du terrain et des acteurs investis.

Programmes de santé publique	Animateurs des GTR
Bien Vieillir	Mme LENICE directrice déléguée de l'ACCAMSA
Maladies Rares	Professeur GILLERY président de la CRS
Sexualité VIH - SIDA	Mme DOCTRINAL infirmière DRDASS51
PRAPS	Mme PERIN infirmière DRDASS51
Nutrition - Santé	Docteur GRILLON médecin conseil DRDJS - DRDASS - GRSP
Education du patient	Professeur BERTIN - M. HEMON chargé de mission URCAM et GRSP
Cancer	Docteur CHOCHKAIÉFF médecin inspecteur régional
Souffrances psychiques	Docteur PETERS DRDASS51
Santé Scolaire	Docteur DEMONS médecin conseiller technique du recteur de l'Académie de Reims
Santé Environnement	Mme PHILIPPE - DONDON ingénieur génie sanitaire DRDASS
Santé au Travail	Docteur LEBLANC médecin conseiller DRTEFP

Dans ce cadre, l'équipe rapprochée du GRSP est chargée de coordonner l'ensemble des travaux menés en soutien du médecin inspecteur régional en charge de l'élaboration du PRSP et d'*apporter un appui méthodologique auprès des GTR.*

Cet appui s'est notamment traduit par un séminaire de deux jours en Juillet 2007 qui a fait ressortir les objectifs suivants:

- Harmonisation de la présentation de chaque axe de santé publique (en objectifs généraux - objectifs opérationnels - actions prioritaires déclinées dans des fiches d'orientation).
- Révision des fiches d'orientation au regard d'un 1<sup>er</sup> bilan de l'appel à projets 2007.
- Elaboration d'une programmation pluriannuelle des travaux de chaque GTR.
- Développement d'une communication autour des supports régionaux destinés à l'accompagnement des politiques de santé. A titre d'exemple, les études de l'ORS en matière de territorialisation ont été portées à connaissance des membres des GTR en vue des fiches d'orientation de l'appel à projets 2008.

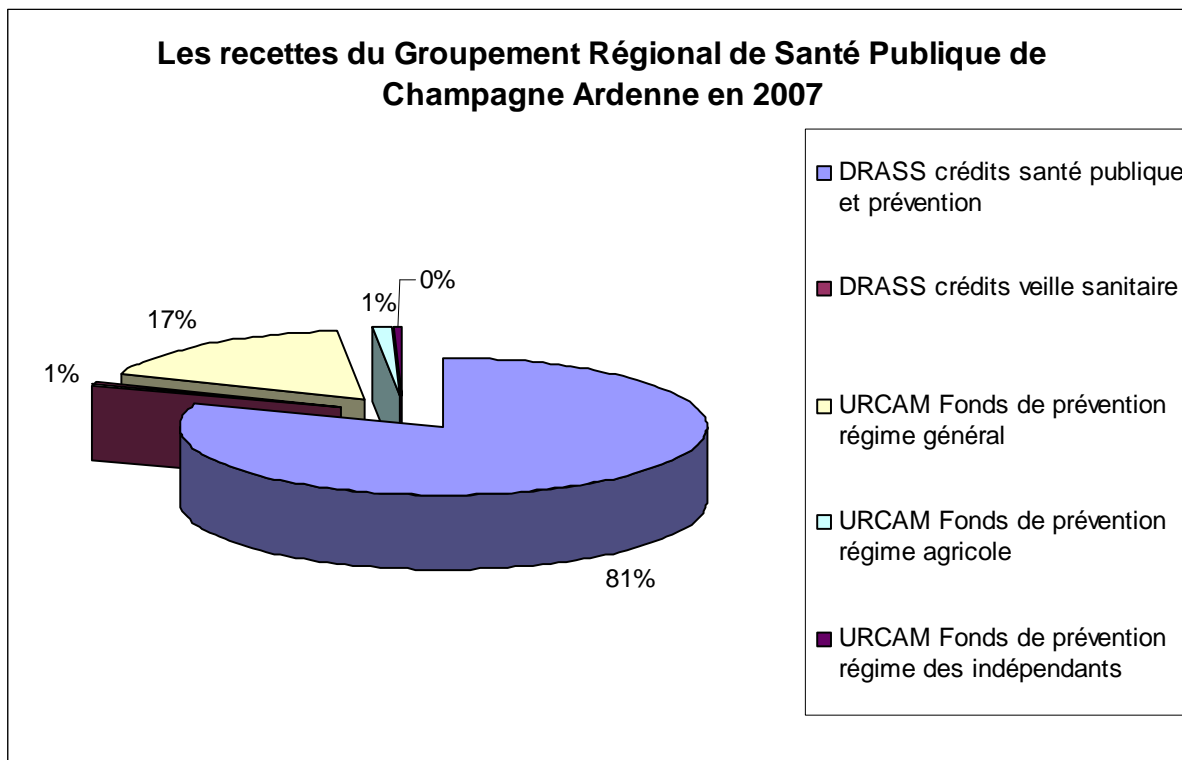
#### *Perspectives 2008 :*

*L'objectif 2008 est de poursuivre l'appui méthodologique engagé auprès des GTR en particulier dans le domaine de l'accompagnement à l'évaluation dans la perspective du PRSP seconde génération prévu en 2009.*

## II. LES MOYENS BUDGETAIRES DU GRSP DE CHAMPAGNE-ARDENNE

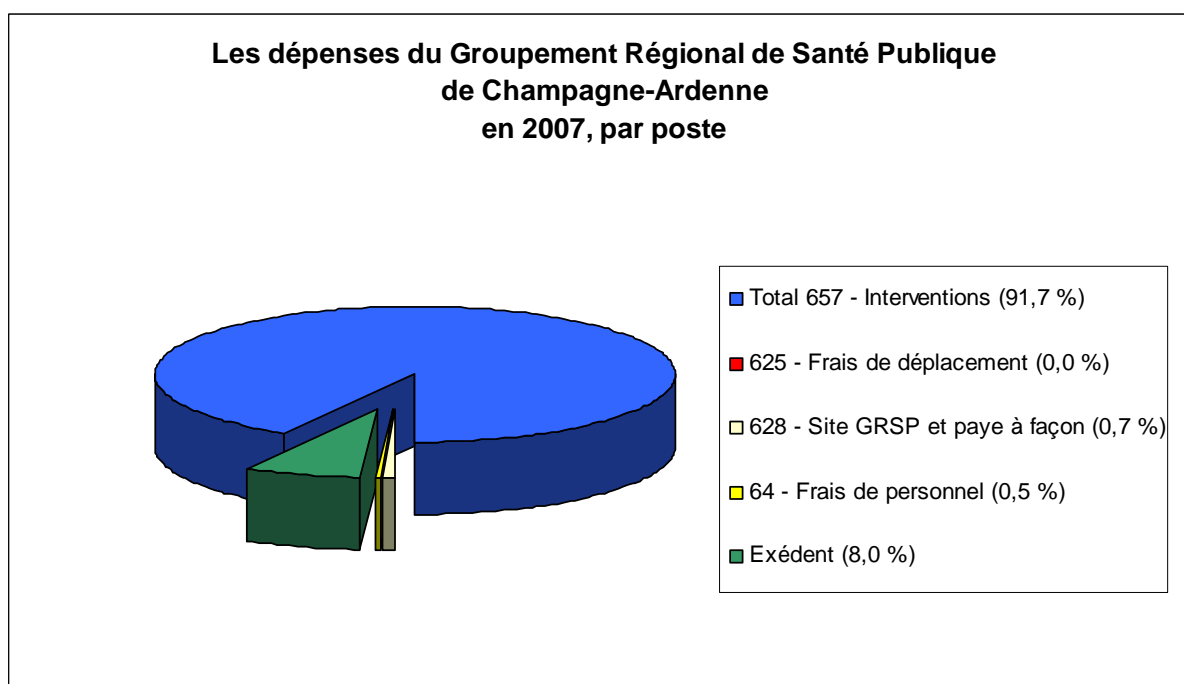
### 2.1 Les recettes du GRSP en 2007

Le budget 2007 était de 4 739 411,56 €, alimenté par des crédits de l'Etat (DRDASS - BOP 204 Santé Publique et Prévention et BOP 228 Veille et Sécurité Sanitaire) et de l'Assurance Maladie (régime général - MSA - RSI).

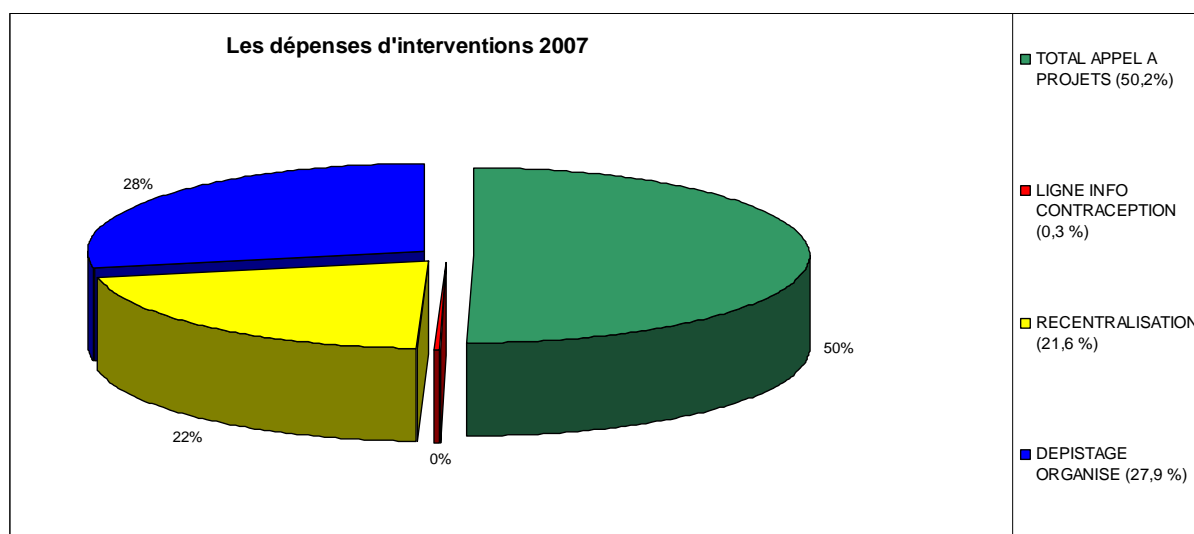


### 2.2 Les dépenses du GRSP en 2007

Le budget GRSP permet de financer quatre postes de dépenses qui se déclinent de la façon suivante :



**91,71 %** des dépenses *concernent le financement d'actions de santé publique* (appel à projets abordé en infra - dépistage organisé du cancer crédits Etat - recentralisation). Parmi ces 91,7 %, plus de la moitié se destine à l'appel à projets.



### III. LES ACTIONS DE SANTE PUBLIQUE

#### III.1 L'organisation de l'appel à projets 2007 du GRSP de CHAMPAGNE-ARDENNE

L'appel à projets du GRSP repose sur les sept principes suivants :

##### 1) *Un ciblage de l'appel à projets*

Le GRSP de CHAMPAGNE-ARDENNE a pour ambition de cibler son appel à projets au regard des *populations, des thématiques de santé publique et des territoires prioritaires* sur la base de *fiches d'orientation*.

##### *Perspectives 2008 :*

*L'objectif de l'année 2008 sera de déterminer des territoires d'intervention prioritaires non seulement au regard des actions retenues en 2008 mais aussi au moyen d'une méthodologie et d'indicateurs communs aux quatre départements.*

##### 2) *Une organisation dématérialisée de l'appel à projets*

Le dossier de demande de subvention est téléchargeable sur le site du GRSP depuis 2007 à l'adresse suivante <http://sante-champagne-ardenne.fr/>. L'outil subvention en ligne s'y substituera dès 2009. Cette partie sera précisée dans le chapitre relatif aux outils de communication du GRSP.

### **3) Une animation du groupe des chargés de prévention des comités territoriaux assurée par l'équipe rapprochée du GRSP**

Cette animation se traduit, notamment, par des *réunions de travail régionales* en vue de préparer l'appel à projets, de définir une méthodologie de sélection des projets de santé publique et leur suivi. L'ensemble de ces travaux est restitué auprès du *comité des programmes, puis du conseil d'administration*.

*A l'issue de ces réunions, il en ressort les axes de travail suivants pour 2008/2009 :*

- *Estimation des coûts des actions de santé publique (exemple: coût moyen d'une vacation de psychologue dans une mission locale...)*
- *Elaboration de programmes pluriannuels en fonction du type d'actions et du territoire concerné.*
- *Consolidation du partenariat en milieu scolaire à travers le recours systématique aux chartes d'intervention.*
- *Généralisation de la charte d'intervention dans les autres environnements (CHRS - centres sociaux - FJT - missions locales - etc.)*

### **4) Une instruction départementale et régionale**

La phase d'instruction repose essentiellement sur trois outils : la grille de notation - les fiches d'orientation de chaque axe de santé publique - la grille d'auto-évaluation (à compter de 2008). Le GRSP est particulièrement attaché au principe de *collégialité de la proposition de financement*.

### **5) Un accompagnement du GRSP aux porteurs de projet**

- *Un appui direct des chargés de mission du GRSP et des chargés de prévention départementaux au sein des CPAM et des DDASS*

En 2007, le GRSP a organisé une réunion d'informations dans chaque département afin de présenter le GRSP et l'appel à projets 2008)

Les promoteurs ont, par ailleurs, la possibilité de se rapprocher des chargés de prévention départementaux et régionaux dans le cadre du montage et du suivi de leur projet.

- *Un soutien méthodologique du pôle régional de compétence (CRES-CODES)*

Il a été acté l'élaboration de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens sur la base des fonctions support de certains promoteurs régionaux que sont les réseaux ANPAA et CRES/CODES. Pour ce dernier, le contrat pluriannuel conforte les orientations définies par l'INPES dans le cadre du développement du pôle de compétences régional en éducation pour la santé.

Le pôle de compétence précité prévoit une mission d'appui méthodologique de la part du *réseau CRES/CODES* auprès des promoteurs (mission soutenue financièrement par le GRSP)

## *Perspectives 2008 :*

*Le principe de contractualisation pluriannuelle d'objectifs et de moyens sera étendu à d'autres promoteurs et en priorité l'ORS.*

### **6) Vers une démarche d'évaluation des actions de santé publique**

*Une démarche d'évaluation a été initiée dès 2007 par le GRSP. Elle se décline en trois phases : l'auto-évaluation (2007) - l'évaluation externe (2008) - l'audit (2008 - 2009). La démarche, commencée en 2007, s'est traduit par un **séminaire dédié à l'auto-évaluation** auquel étaient conviés les promoteurs financés en 2007. Cf. III.4 Suivi et Evaluation.*

### **7) Phasages de l'appel à projets**

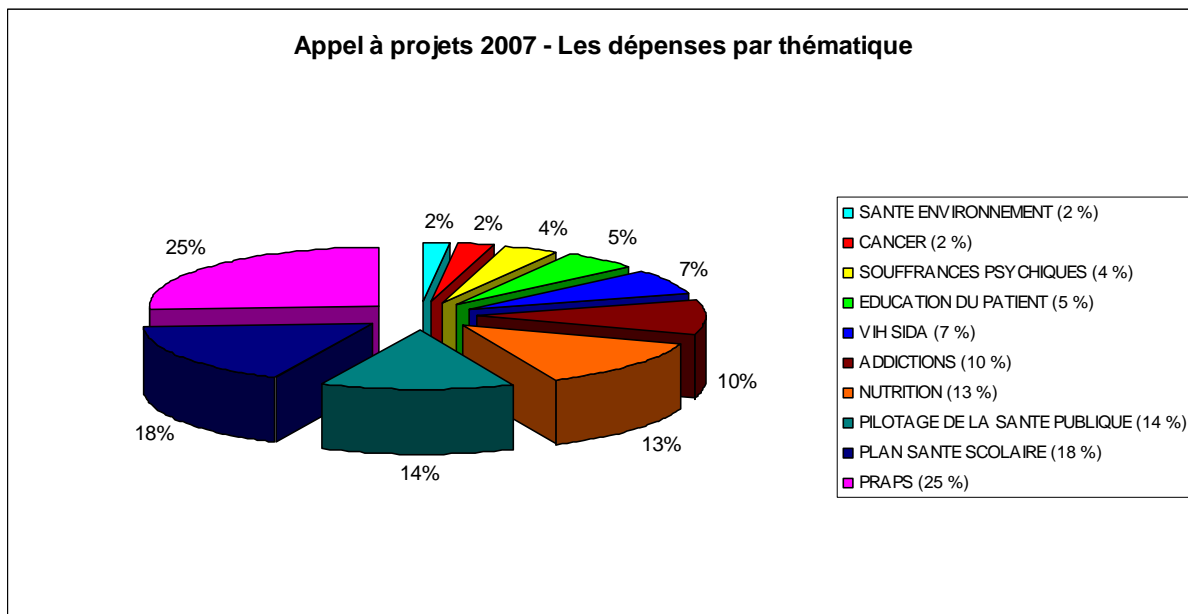
L'appel à projets fait l'objet d'un phasage qui se traduit notamment par un calendrier précis. Illustration au titre de 2007.

13 février	Réunion du Comité des Programmes - Directeurs
16 février	Réunion des techniciens DDASS-CPAM-DDJS-IA
16 février	Envoi d'un courrier d'information aux promoteurs pour le lancement de l'appel à projet
22 février	Mise en ligne sur le site GRSP du dossier de demande de subvention à télécharger par les promoteurs
Du 22 février au 30 mars	Dépôt des dossiers sur messagerie GRSP Tri des dossiers par le GRSP par thématique Envoi d'un accusé réception à chaque promoteur Transmission au fur et à mesure des dossiers aux instances départementales
Du 30 mars au 6 avril	Transmission des derniers dossiers Elaboration et transmission d'un CDROM regroupant toutes les demandes
Du 9 avril au 21 mai	Instruction des dossiers par les instances départementales Elaboration de tableaux récapitulatifs sur la base d'un modèle type
Du 21 au 28 mai	Elaboration d'une synthèse des avis par le GRSP Information donnée aux instances départementales sur les dossiers retenus
25 mai	Réunion des techniciens DDASS-CPAM-DDJS-IA
8 juin	Réunion du Comité des Programmes - Directeurs Validation du choix des dossiers
Le 25 juin	Conseil d'Administration du GRSP Validation

### III.2 Le bilan de l'appel à projets 2007 du GRSP

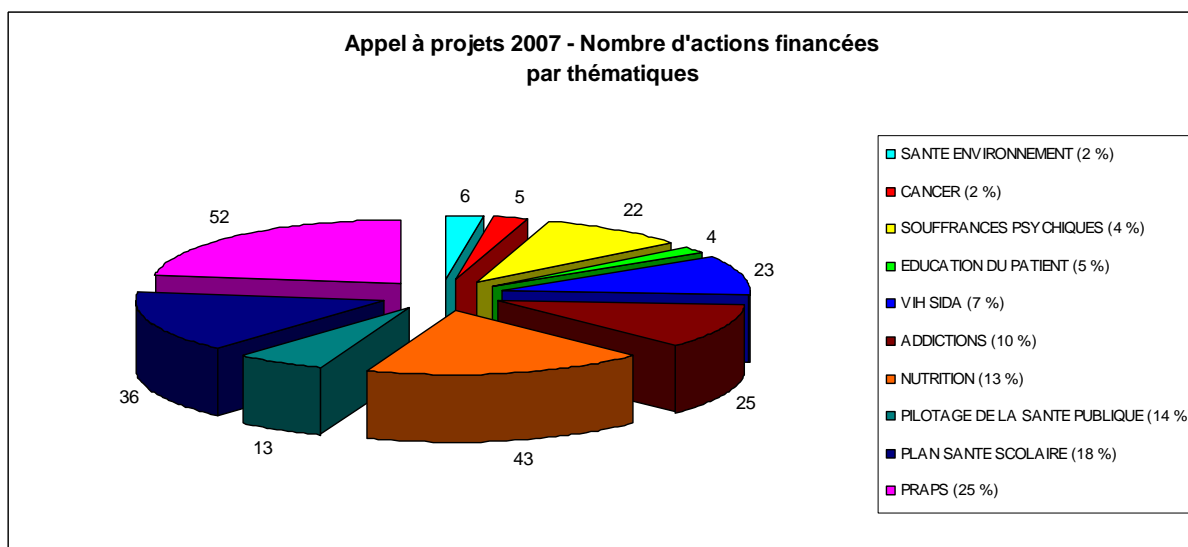
342 dossiers de demande de subvention ont été déposés au titre de l'appel à projets 2007  
*229 projets de santé publique ont été financés pour 2 181 117 €*

*La répartition des crédits par thématique de santé publique se décline de la façon suivante :*



L'analyse de ce graphique fait ressortir que les thématiques du PRAPS et de la santé scolaire sont prioritaires en termes de financement. Ce constat se confirme en nombre d'actions (cf. graphique suivant)

*Répartition des crédits par nombre d'actions de santé publique :*



### III.3 Les autres crédits d'intervention du GRSP

*Le dépistage organisé du cancer représente financièrement 1 213 455 € en 2007 pour l'Etat et 1 948 048 € pour l'Assurance Maladie.* Il recouvre le cancer du sein pour les quatre départements et le cancer colorectal pour les Ardennes et la Marne. L'étude des budgets s'effectue par deux chargés de missions du GRSP en lien avec les correspondants locaux des CPAM de l'Assurance Maladie.

*Par ailleurs,* la loi relative aux libertés et responsabilités du 13 août 2004 a prévu *la recentralisation* de certaines compétences de santé publique confiées aux départements en 1983.

Les domaines concernés sont :

- Le dépistage du cancer.
- La lutte contre la tuberculose.
- La lutte contre les infections sexuellement transmissibles.
- Les vaccinations.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 18 juin 2007, a validé les propositions de financement suivantes :

Départements	Etablissements	Financements 2007
Ardennes	C H de Charleville-Mézières	410 000,00 €
Aube	C H de Troyes	310 000,00 €
Marne	C H de Chalons en Champagne	26 500,00 €
	C H d'Epernay	33 000,00 €
	CHU de Reims	160 500,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>940 000,00 €</b>

#### *La Ligne info contraception :*

Il s'agit d'une permanence téléphonique fonctionnant du lundi au vendredi, permettant, de répondre à un maximum d'appels concernant les questions relatives à la contraception, aux établissements pratiquant les IVG, aux techniques proposées. Il s'agit de pérenniser la ligne téléphonique régionale Info-Contraception-IVG mise en place en août 2000.

Le financement de cette ligne est régie par les circulaires DH/EO3/DGS/DREES/SEDF/99/628 du 17 novembre 1999 relative à l'organisation et à la prise en charge des interruptions volontaires de grossesses (IVG) dans les établissements de santé publics et privés, et DH/DGS n° 2000/347 du 26 juin 2000 relative à l'amélioration de l'organisation des interruptions volontaires de grossesse : fonctionnement des permanences téléphoniques régionales.

La gestion de la ligne téléphonique régionale est assurée par le Centre de planification des naissances du Centre Hospitalier Régional et Universitaire de REIMS.

En 2007, 12 000 € ont été accordés pour la gestion de cette ligne.

### *Perspectives 2008 :*

*Le dépistage organisé du cancer colorectal sera généralisé à l'ensemble des départements et le GRSP devra suivre la montée en charge de cette activité notamment dans le cadre du Comité Technique Régional de suivi des structures de gestion*

### **III.4 Le suivi et l'évaluation**

Le GRSP a engagé une *démarche d'évaluation des actions de santé publique dès 2007*.

Cette démarche se traduit pluri-annuellement de la façon suivante :

- auto-évaluation dès 2007 ;
- évaluation externe à compter de 2008 ;
- audit à compter de 2008.

*La 1<sup>ère</sup> phase, l'auto-évaluation*, a donné lieu, en collaboration avec un consultant externe M. NOCK, l'ORS et le réseau CRES/CODES, à deux séminaires :

- Juin 2007 : séminaire destiné aux membres du Comité des Programmes
- Septembre 2007 : séminaire destiné aux promoteurs financés par le GRSP de CHAMPAGNE-ARDENNE au titre de 2007.

L'objectif principal des deux séminaires : un partage commun d'une culture de l'évaluation en santé publique par une appropriation partagée des outils.

Une grille d'autoévaluation a été créée et doit être complétée par tout promoteur financé par le GRSP de CHAMPAGNE-ARDENNE à compter de 2007. Cette grille a permis d'apprécier la qualité des projets de nouveau présentés dans le cadre de l'appel à projets 2008.

### *Perspectives 2008 :*

*Au 1<sup>er</sup> semestre 2008, le GRSP poursuivra cette démarche d'évaluation en définissant une méthodologie d'évaluation externe avec l'appui d'un consultant.*

### **III.5 L'articulation avec les autres plans ou schémas déclinés par les institutions membres du conseil d'administration du GRSP**

Dans sa mission de mise en œuvre du PRSP, le GRSP doit développer une articulation avec les autres plans de santé publique déclinés par les institutions.

Par conséquent, le PRSP doit s'articuler avec les plans suivants :

- *le PRCAM ;*
- *le SROS ;*
- *le Plan Santé Scolaire ;*
- *la MILDT ;*
- *les CUCS.*

➤ ***Le PRCAM (Plan Régional Commun de l'Assurance Maladie) :***

Cette articulation se traduit notamment dans le cadre de certaines thématiques prioritaires de l'Assurance Maladie, tous régimes confondus, et en particulier les axes Education du Patient et Bien Vieillir, notamment à travers l'instruction des demandes de subvention et leur source de financement (GRSP et FIQSV Fonds d'Intervention à la Qualité des Soins de Ville).

➤ ***Le SROS (Schéma Régional d'Organisation Sanitaire) :***

Dans le cadre d'une réflexion sur le territoire le plus pertinent à retenir pour développer des actions de santé publique.

➤ ***Le volet santé des CESC (Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) :***

- Dans le cadre d'un ***partenariat étroit avec le Rectorat afin de mettre en adéquation les politiques régionale (Plan Santé Scolaire) et rectorale de santé publique.*** Collaboration se traduisant par une convention de partenariat succédant à la convention tripartite (DRASS - Rectorat - URCAM) et la participation des chargés de missions du GRSP au COPIL mis en place par le Rectorat.

- ***Etude confiée à l'ORS sur les besoins et actions de santé publique développées par les CESC*** dans l'objectif de cibler l'appel à projets du GRSP et de consolider le partenariat avec l'Education Nationale.

➤ ***La MILDT (Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie) :***

- Dans le cadre de l'axe Addictions du PRSP, il s'agit de travailler sur la complémentarité entre les objectifs de cet axe et ceux de la MILDT, en particulier dans sa déclinaison locale.

- Une articulation qui se mesurera également à travers le tableau de bord des addictions.

➤ ***Le volet santé des CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale) :***

- Promotion du dispositif Atelier Santé Ville (ASV : Chalons en Champagne - Reims - Chaumont - Langres - etc...) - participation à certains COPILS des CUCS de la région - prise en compte des priorités locales dégagées par ces collectivités pour la sélection des actions de santé publique de l'appel à projets.

- ***Etude confiée à l'ORS sur les actions de santé publique développées sur les quartiers CUCS*** afin d'étudier leur adéquation avec les diagnostics réalisés dans ce cadre et d'affiner l'appel à projets du GRSP. ***L'objectif est de présenter cette étude aux villes concernées afin de bâtir un partenariat.***

## Perspectives 2008 :

Outre l'enjeu de la territorialisation, le GRSP développera dès 2008 des partenariats avec les autres institutions agissant en Santé Publique, en particulier avec les dispositifs suivants :

- l'Education Nationale (précité) ;
- la Protection Judiciaire de la Jeunesse ;
- la Jeunesse et Sports (précité) ;
- les Conseils Généraux.

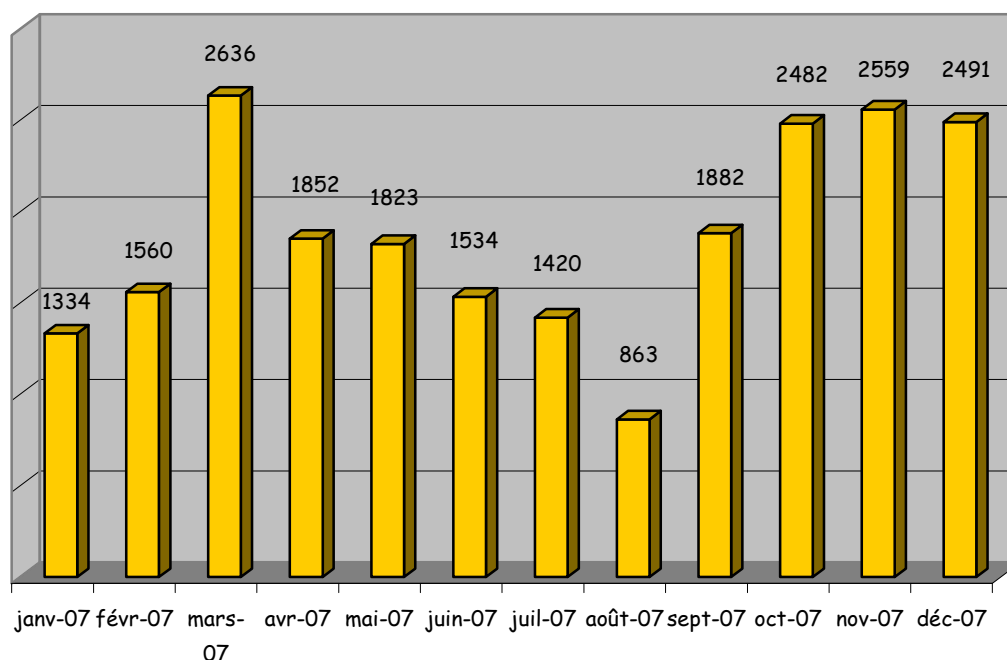
## IV. LA COMMUNICATION ET LE SYSTEME D'INFORMATION

### IV.1 La communication

La communication du GRSP se traduit par deux supports. Le 1<sup>er</sup> est un support internet, le 2<sup>nd</sup> un support presse écrite<sup>4</sup>.

Le site du GRSP de CHAMPAGNE-ARDENNE <http://sante-champagne-ardenne.fr/> ouvert depuis décembre 2005 vise à renseigner les professionnels de la santé publique et toute personne (associations, particulier ...) sur la politique de santé publique développée dans la région mais aussi, à terme, à diffuser de l'information en santé grand public. Le site dispose aussi d'une base de données des acteurs en santé dans la région. Le site du GRSP a connu 22.436 visites en 2007 contre 8.489 en 2006 la 1<sup>ère</sup> année de son existence, soit une augmentation de **164.29 %**.

Nombre de visites en 2007



<sup>4</sup> Lettres disponibles sur le site internet du GRSP

Le nombre de visites du site du GRSP est fortement lié à la mise en ligne de l'appel à projets : un pic de fréquentation est ainsi constaté pendant le mois de mars, correspondant au mois de dépôt des dossiers 2007. De la même façon, les promoteurs s'attendent à la diffusion de l'appel à projets 2008 lors du dernier trimestre 2007, d'où une forte fréquentation à cette période.

Le site internet du GRSP a fait l'objet en 2007 d'une double refonte :

- **Refonte du portail** afin, essentiellement, de distinguer un espace Grand Public et un espace Professionnels d'une part et d'autre part d'intégrer des espaces dédiés pour les GTR et la CRS.
- **Refonte de l'annuaire des acteurs** (en collaboration avec le réseau CRES/CODES qui révèle une forte dynamique dans le champ documentaire) qui tient compte de la refonte précitée.

En 2008, le site du GRSP sera accessible dans sa nouvelle version.

Ces travaux sont menés par un comité de communication dont les missions sont détaillées ci-après :

- Opérer une veille sur les actualités et les contenus relatifs à la santé publique.
- Arbitrer les mises à jour faites par les contributeurs sur le site du GRSP.
- Proposer à la direction des orientations, des actions et des outils (ex : News Letter) pour la communication générale du GRSP.
- Être à l'écoute et seconder les groupes de travail et les instances pour lancer des actions de communication identifiées.

A ce titre, le comité de communication se réunit 2 à 4 fois par mois selon les disponibilités et la charge de travail. Lorsque des compétences spécifiques sont nécessaires à l'exécution d'une mission (compétences Internet, compétences en communication, etc.), il fait appel à des intervenants ou experts (ex : CRDP centre régional de documentation pédagogique, prestataire de service..).

En outre, le site du GRSP sera prochainement alimenté d'articles et d'informations sur la santé publique par une vingtaine de **contributeurs volontaires** qui recevront au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2008 une formation d'une demi-journée.

**La 1<sup>ère</sup> Lettre du GRSP de CHAMPAGNE-ARDENNE** « Agir pour la santé des champardennais » est **parue en Novembre 2007**. Elle avait pour objet une présentation générale du GRSP.

La **Lettre n°2 - Février 2008** était consacrée à l'articulation entre les politiques régionale et locale de santé publique (politique de la ville CUCS) et un article spécial consacré à la Journée Rare des Maladies Rares du 29 février.

Les prochains numéros seront consacrés aux thèmes suivants :

- *Lettre n°3 - Juin 2008* : La Lutte contre le cancer.
- *Lettre n°4 - Septembre 2008* : La santé des jeunes (CESC - Baromètre santé jeunes)  
- axes PSS et Nutrition santé.
- *Lettre n°5 - Décembre 2008* : La santé des personnes âgées - axes Bien Vieillir et Nutrition santé.

#### *Perspectives 2008 :*

*En termes de perspectives de communication pour 2008, le GRSP de CHAMPAGNE-ARDENNE réfléchira à une politique de communication destinée aux collectivités territoriales potentiellement candidates au GRSP.*

#### **IV.2 Le système d'information**

Le système d'information du GRSP de CHAMPAGNE-ARDENNE est multiple :

*Le logiciel budgétaire et comptable Win M9* : comme son nom l'indique, il permet la saisie et le suivi budgétaire et comptable.

#### *Le système d'information BRIQUES :*

Il vise à recenser l'ensemble des actions de santé publique financées par le GRSP sur une année afin d'en faire un bilan « multiple » à partir de requêtes informatiques. Pourront, en outre, être éventuellement identifiées les autres sources de financement.

A ce jour, le GRSP de CHAMPAGNE-ARDENNE a achevé sa phase de saisie des actions précitées 2007. A l'avenir, l'outil BRIQUES complètera le rapport d'activité du GRSP.

#### *Subvention en Ligne :*

Cet outil [www.subventionenligne.fr](http://www.subventionenligne.fr) permet à tout promoteur de formuler une seule et unique demande de subvention (1<sup>ère</sup> fonctionnalité) auprès des GRSP, des services de l'Etat, des collectivités territoriales ou des organismes de Sécurité Sociale qui seront chargés de son instruction (2<sup>nde</sup> fonctionnalité).

A terme, lorsque que cet outil sera utilisé par l'ensemble des institutions précitées, il permettra :

- A chaque financeur potentiel d'avoir connaissance des cofinancements sollicités et octroyés.
- Au GRSP d'utiliser les données issues du site pour établir le bilan des actions de santé publique développées dans leur région (cf. supra : interconnexion avec BRIQUES).

Le GRSP de CHAMPAGNE-ARDENNE a organisé des sessions de formations en Décembre 2007 et Janvier 2008 auprès des instructeurs départementaux et régionaux et des collectivités territoriales adhérentes (et volontaires) sur toute la région.

*Perspectives 2008 :*

*En vue du déploiement et de l'utilisation de cet outil pour l'appel à projets 2009 lancé au cours du dernier trimestre 2008, les objectifs de l'année 2008 sont les suivants :*

*☞ Formation des instructeurs, membres des comités territoriaux pour la mise en place de formation auprès des promoteurs prévue entre avril et juin 2008. L'équipe restreinte du GRSP se chargera de la formation des promoteurs dits régionaux et apportera localement un soutien méthodologique auprès des comités territoriaux.*

*☞ Paramétrage de l'outil subvention en ligne sur la base des informations fournies par la DGS et du recueil des difficultés rencontrées par les GRSP ayant expérimenté l'outil dès l'appel à projets 2008. Ce travail devra se faire en lien avec chaque animateur de GTR et la personne chargée du suivi du site internet du GRSP afin d'éviter les redondances ou les erreurs lors du dépôt de dossier de demande de subvention.*

*☞ Travail rapproché avec la DRDJS dans le cadre de sa fonction temporaire d'administrateur local, chargé de l'inscription des promoteurs sur Subvention en Ligne (vérification des informations relatives au promoteur : statuts...). Cette mission sera à terme confiée aux services de la préfecture.*

*☞ Formation de la secrétaire comptable du GRSP qui recevra les demandes d'inscription des promoteurs et qui devra développer des outils de suivi en lien avec les préfectures. Cette formation et l'accompagnement quotidien s'effectueront par deux référents régionaux, chargés de mission au sein du GRSP.*

*La présentation générale du GRSP de CHAMPAGNE-ARDENNE permet un 1<sup>er</sup> bilan de son activité dans le cadre de sa 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement en 2007.*

*Elle laisse, entre outre, entrevoir son programme annuel d'activités au titre de 2008 dont les objectifs sont rappelés ci-après.*

## V SYNTHÈSE DES OBJECTIFS 2008 DU GRSP de CHAMPAGNE ARDENNE

	Objectif Général	Objectif spécifique	Indicateur
<b>ORGANISATION INTERNE DU GRSP</b>	Pérenniser l'ensemble de l'équipe restreinte du GRSP en tenant compte non seulement des réformes prévues (Agence Régionale de Santé) lorsqu'elles seront précisées, mais aussi du développement de certaines missions des GRSP en particulier en matière d'évaluation des actions et de contribution à celle du Plan Régional de Santé Publique.	<p>La professionnalisation des chargés de missions et notamment la formation en matière de suivi et évaluation des actions de santé publique</p> <p>L'étude du recrutement d'un chargé de missions à la fois polyvalent comme les autres mais aussi spécialisé dans l'évaluation venant en appui à l'équipe dans ce domaine</p>	<p><b>nombre de chargés de missions formés</b></p> <p><b>recrutement d'un chargé de missions</b></p>
	Intensification du partenariat	<p>Généraliser le principe de conventionnement en l'élargissant aux autres institutions membres et en priorité l'Education Nationale, la Jeunesse et Sports et la Protection Judiciaire de la Jeunesse.</p> <p>Définir des modalités de communication avec les autres membres pour une meilleure articulation</p>	<p><b>nombre de conventions signées</b></p> <p><b>Nombre de rencontres</b></p>
		Poursuivre l'appui méthodologique engagé auprès des GTR en particulier dans le domaine de l'accompagnement à l'évaluation dans la perspective du PRSP seconde génération prévu en 2009.	<b>Elaboration d'un bilan des actions financées depuis 2006</b>

<b>ACTIONS DE SANTE PUBLIQUE</b>	Optimisation de l'appel à projets	<p>Respect des priorités de santé publique définies par la Conférence Régionale de Santé (CRS).</p> <p>Territorialisation des actions de santé publique : Valider les territoires prioritaires non seulement au regard des actions retenues en 2008 mais aussi à travers la définition d'indicateurs communs aux quatre départements</p>	<p><b>Production d'un bilan de l'appel à projets faisant aussi l'analyse des thématiques de santé du PRAPS</b></p> <p><b>Nombre d'indicateurs identifiés</b></p> <p><b>Nombre de nouveaux territoires identifiés</b></p>
		<p>Elaboration d'un référentiel des coûts des actions de santé publique.</p> <p>Elaboration de programmes pluriannuels en fonction du type d'actions et du territoire concerné.</p> <p>Consolidation du partenariat en milieu scolaire à travers le recours systématique des chartes d'intervention.</p> <p>Généralisation de la charte d'intervention dans les autres environnements (CHRS - centres sociaux - FJT - missions locales</p>	<p><b>Mise en place d'un groupe de travail pour définir un référentiel des coûts</b></p> <p><b>Nombre de programmes en cours de réflexion</b></p> <p><b>Nombre de chartes parvenues</b></p> <p><b>Elaboration de chartes spécifiques</b></p>

<b>ACTIONS DE SANTE PUBLIQUE</b>	Optimisation de l'appel à projets (suite)	Poursuivre le principe de contractualisation à partir de fonctions supports de certaines associations	<p><b>Insertion d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs dans les contrats d'objectifs et de moyens engagés depuis 2007</b></p> <p>Elaboration d'un contrat d'objectifs et de moyens avec l'ORS.</p> <p>Nombre de contrats engagés</p>
		Poursuivre la démarche d'évaluation engagée depuis 2007	Elaboration d'une méthodologie avec cahier des charges pour l'évaluation externe
<b>ACTIONS DE SANTE PUBLIQUE</b>	Suivi du Dépistage du cancer du sein et du cancer du colon	Suivre la montée en charge du dépistage organisé du cancer colorectal	<p><b>Elaboration d'un Tableau de bord régional</b></p> <p>Bilan annuel présenté au Comité des programmes, au CA et à la CRS</p>

<p style="text-align: center;">SYSTEME D INFORMATION ET COMMUNICATION</p>	<p>Développement de la communication et des systèmes d'information</p>	<p>Maintenir une veille du site internet tant dans son actualisation que dans son contenu</p> <p>Evaluer les besoins d'informations des lecteurs qu'il s'agisse du site mais aussi de la lettre GRSP</p> <p>Le GRSP de CHAMPAGNE-ARDENNE réfléchira à une politique de communication destinée aux collectivités territoriales potentiellement candidates au GRSP.</p>	<p><b>Nombre de contributeurs et d'articles publiés</b></p> <p><b>Régularité dans l'actualisation des données</b></p> <p><b>Niveau de fréquentation du site internet</b></p>
---	--	---	--

<b>SYSTEME D INFORMATION ET COMMUNICATION (suite)</b>	<p>Déploiement de Subvention en Ligne</p>	<p>Formation des instructeurs, membre des comités territoriaux pour la mise en place de formation auprès des promoteurs prévue entre avril et juin 2008. L'équipe restreinte du GRSP se chargera de la formation des promoteurs dits régionaux et apportera localement un soutien méthodologique auprès des comités territoriaux.</p> <p>Paramétrage de l'outil subvention en ligne sur la base des informations fournies par la DGS et du recueil des difficultés rencontrées par les GRSP ayant expérimenté l'outil dès l'appel à projets 2008. Ce travail devra se faire en lien avec chaque animateur de GTR et la personne chargée du suivi du site internet du GRSP afin d'éviter les redondances ou les erreurs lors du dépôt de dossier de demande de subvention.</p> <p>Travail rapproché avec la DRDJS dans le cadre de sa fonction temporaire d'administrateur local, chargé de l'inscription des promoteurs sur Subvention en Ligne (vérification des informations relatives au promoteur : statuts...). Cette mission sera à terme confiée aux services de la préfecture.</p> <p>Formation de la secrétaire comptable du GRSP qui recevra les demandes d'inscription des promoteurs et qui devra développer des outils de suivi en lien avec les préfectures. Cette formation et l'accompagnement quotidien s'effectueront par deux référents régionaux, chargés de mission au sein du GRSP.</p>	<p><b>Nombre d'instructeurs et de promoteurs formés</b></p> <p><b>Réalisation effective du paramétrage</b></p> <p><b>Effectivité du partenariat avec la DRDJS : partage des inscriptions des promoteurs sur Subvention en Ligne</b></p> <p><b>Effectivité de la formation</b></p>
---	---	---	---

# ANNEXES

Annexe 1 : Schéma d'organisation de la politique régionale de santé publique en Champagne-Ardenne.

Annexe 2 : Domaines d'intervention du GRSP de Champagne-Ardenne

Annexe 3 : Composition du Conseil d'Administration du GRSP de Champagne - Ardenne